

## HOCKEY RIVIÈRE-DU-LOUP CODE D'ÉTHIQUE

### LE JOUEUR (EUSE)

#### DROITS ET OBLIGATIONS SPÉCIFIQUES DU JOUEUR (EUSE)

Les droits du jeune sportif sont les suivants :

- Le droit primordial de retirer du plaisir de sa participation
- Le droit de participer à un niveau d'évolution qui correspond à son développement et à ses capacités en conformité avec le mode de sélection et de classification pré-saison préconisée par l'organisation
- Le droit d'être dirigé par un entraîneur ou des entraîneurs adjoints qui respecte les valeurs prônées par l'organisation
- Le droit de jouer comme un enfant et non comme un adulte
- Le droit de participer à la gestion et aux décisions dans le cadre de son sport en ayant la possibilité de s'exprimer
- Le droit de recevoir la formation appropriée pour pouvoir participer à un sport
- Le droit d'exiger l'égalité des chances dans sa poursuite du succès
- Le droit d'être considéré comme un amateur et non comme un professionnel

Les obligations et règles de conduite du jeune sportif sont les suivantes :

- Jouer pour s'amuser en se rappelant que le hockey n'est pas une fin, mais un moyen
- Respecter en tout temps les officiels, les adversaires, leurs entraîneurs et entraîneurs adjoints et leurs partisans qui ne doivent pas devenir des ennemis
- Rester maître de soi afin que le hockey ne devienne pas un sport brutal et violent
- Avoir une conduite exemplaire sur et hors de la patinoire en utilisant un langage sans injures, expressions vulgaires ou blasphèmes
- Apporter la même considération et collaboration à tous ses coéquipiers
- Respecter son entraîneur, ses entraîneurs adjoints et ses dirigeants et obéir à leurs directives lorsque celles-ci ne sont pas contraires à son bien-être
- Engager toutes ses forces dans le jeu en évitant le découragement dans l'échec et la vanité dans la victoire
- Ne pas passer sa frustration sur les biens publics
- Respecter la loi sur le tabac (qui prévoit l'interdiction de fumer dans l'aréna)
- Ne pas vendre, consommer ou être en possession de substances illicites (drogues, alcool, etc.)
- Ne pas commettre de vol ou s'adonner au taxage
- Respecter le code d'éthique du joueur de Hockey Québec
- Respecter les valeurs et les obligations communes à l'ensemble des membres
- Observer rigoureusement les règles du jeu
- Accepter et respecter en tout temps les décisions des officiels (arbitres et marqueurs)
- Être soucieux de l'image du Regroupement dans les lieux publics
- Rester maître de soi en tout temps et assumer l'entière responsabilité de ses paroles et de ses actions. Ne manifester aucune violence physique ou verbale envers quiconque. Ne pas avoir de comportement excessif (au restaurant, dans les gradins, etc.)
- Avoir des rapports empreints de courtoisie, conserver sa dignité en tout temps et en tout lieu
- Respecter les règlements du Regroupement ainsi que les orientations et décisions
- Respecter son engagement personnel

N.B.: Cette liste n'est pas exhaustive

## HOCKEY RIVIÈRE-DU-LOUP CODE D'ÉTHIQUE

### Engagement personnel du joueur / joueuse

Nom du joueur : \_\_\_\_\_

Nom de l'équipe : \_\_\_\_\_

En tant que joueur(se) je m'engage, si je me considère victime d'une injustice ou si j'ai des problèmes avec un ou des joueurs(ses) ou avec un ou des parents, tuteur ou gardien légal, avec un ou des entraîneurs ou entraîneur adjoint, à respecter dans l'ordre les démarches suivantes :

1. D'abord en parler avec mes parents, mon tuteur et avec mon entraîneur ou mes entraîneurs adjoints et le (la) gérant (e) d'équipe. Si la réponse de ce(s) dernier(s) ne me satisfait pas :
2. En référer au responsable des entraîneurs de mon niveau d'activité. Si la réponse de ce dernier ne le(s) satisfait pas :
3. En référer au gouverneur de ma ligue, si cela est de leur ressort. Si la réponse de ce dernier ne me satisfait pas :
4. En référer au président de mon organisation ou de la personne mandatée. Si la réponse de ce dernier ne le(s) satisfait pas :
5. En référer aux différentes ligues, si cela est de leur ressort.

J'ai pris connaissance du code d'éthique, de mes droits et obligations en tant que joueur(se). S'il est établi que j'ai dérogé à mes obligations, je comprends et accepte que les dirigeants ou le comité de discipline ayant juridiction puissent prendre les sanctions prévues dans le code à mon égard.

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_